



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

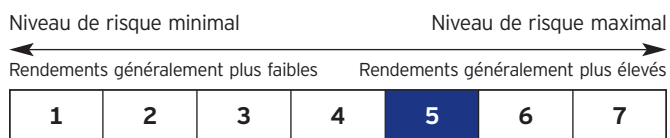
### Invesco AT1 Capital Bond UCITS ETF (le « Fonds ») Un compartiment de Invesco Markets II plc (le « Fonds à compartiments ») CHF Hdq Acc (ISIN: IE00BLM1CB28) (la « Catégorie d'Actions »)

Le Fonds est géré par Invesco Investment Management Limited, membre du Groupe Invesco.

#### Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds est un Fonds indiciel coté (ETF) géré passivement qui vise à reproduire la performance de Rendement total de l'Indice iBoxx USD Contingent Convertible Liquid Developed Market AT1 (8/5% Issuer Cap) (l'« **Indice** »)<sup>1</sup>, moins les frais, commissions et coûts de transaction.
- Pour atteindre son objectif d'investissement, le Fonds s'efforcera autant que possible de détenir toutes les actions de l'Indice, dans les mêmes proportions qu'au sein de ce dernier.
- Pour répliquer l'Indice, le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de sa Valeur liquidative dans des actions émises par le même organisme, et jusqu'à 35 % dans des circonstances de marché exceptionnelles.
- Les actions du Fonds sont cotées sur une ou plusieurs places boursières. Généralement, seuls les Participants agréés peuvent souscrire ou racheter des actions directement auprès du Fonds. Les autres investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions quotidiennement par le biais d'un intermédiaire ou sur la place boursière sur laquelle les actions sont cotées. Dans des circonstances exceptionnelles, les autres investisseurs seront autorisés à racheter leurs actions directement auprès de Invesco Markets II plc conformément aux procédures de rachat décrites dans le prospectus, conformément aux lois applicables et sous réserve des frais pertinents.
- La devise de référence du Fonds est le dollar américain (USD). La devise de référence de la Catégorie d'Actions est le franc suisse (CHF). Afin de minimiser l'exposition aux fluctuations du taux de change entre la devise de base du Fonds et la devise de la Catégorie d'Actions, la Catégorie d'Actions conclut des opérations de change (généralement des contrats de change à terme).
- **Politique de dividendes :** Cette classe d'actions ne vous rétribue pas en dividendes, mais les réinvestit afin d'accroître votre capital, conformément aux objectifs énoncés.
- **Valeur Liquidative :** Elle est calculée quotidiennement et le Fonds est ouvert aux souscriptions et aux rachats chaque jour d'ouverture de la Réserve fédérale des États-Unis. Veuillez consulter le Prospectus pour de plus amples informations.
- **L'Indice :** L'Indice vise à mesurer la performance des obligations convertibles conditionnelles libellées en dollars et émises par les banques des pays développés du monde entier. Les titres composant l'Indice de référence doivent être notés par au moins l'une des trois agences de notation de crédit, Moody's, Standard & Poor's ou Fitch, mais aucune exigence de notation minimale n'est en vigueur. Pour être inclus dans l'Indice de référence, les titres doivent avoir un montant nominal minimum en circulation de 750 millions de dollars et les émetteurs doivent avoir un montant notionnel minimum en cours de 1 milliard dans leur devise locale. En outre, les obligations doivent avoir été émises après le 1er janvier 2013 et doivent avoir une échéance résiduelle d'au moins un an à la date du rééquilibrage. L'exposition de l'émetteur est limitée à 8 % de l'Indice de référence en ce qui concerne la pondération non plafonnée des cinq principaux émetteurs. La pondération des émetteurs restants éligibles à l'inclusion dans l'Indice de référence est plafonnée à 5 %. Le plafonnement prend effet lorsque l'Indice de référence compte au moins 17 émetteurs.

#### Profil de risque et de rendement



- La Catégorie d'Actions se situe dans la catégorie de risque 5 du fait de ses fluctuations ou données simulées par le passé.
- La catégorie de risque associée à cette Catégorie d'Actions ayant été calculée sur la base des données passées, elle peut ne pas être une indication fiable de son profil de risque futur.
- La catégorie de risque est susceptible d'évoluer à l'avenir et n'est pas garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

#### Autres risques

- **Risque général d'investissement :** La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent diminuer comme augmenter et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité du montant que vous avez investi.
- **Risque lié à la concentration :** Le Fonds peut être concentré dans une région ou un secteur précis, ou être exposé à un nombre limité de positions, ce qui pourrait entraîner des fluctuations plus importantes de sa valeur que pour un fonds plus diversifié.
- **Risque lié aux obligations convertibles :** Le Fonds sera exposé à des obligations convertibles contingentes, ce qui peut entraîner un risque significatif de perte du capital en fonction de certains événements déclencheurs.
- **Risque de crédit :** La solvabilité de la dette à laquelle le Fonds est exposé peut s'affaiblir et entraîner des fluctuations de sa valeur. Rien ne garantit que les émetteurs de titres de créance rembourseront les intérêts et le capital à la date de rachat. Le risque est plus élevé lorsque le Fonds est exposé à des titres de créance à rendement élevé.
- **Couverture du risque de change :** La couverture du risque de change entre la devise de référence du Fonds et la devise de la catégorie d'actions peut ne pas éliminer complètement le risque de change entre ces deux devises et peut affecter la performance de la catégorie d'actions.
- **Risque de taux d'intérêt :** Les fluctuations des taux d'intérêt se répercuteront sur la valeur du Fonds.
- **Prêts de titres :** Le Fonds peut être exposé au risque que l'emprunteur manque à son obligation de restituer les titres à la fin de la période de prêt et de ne pas être en mesure de vendre la garantie qui lui a été fournie si l'emprunteur fait défaut.
- Pour plus d'information sur les risques, veuillez vous référer à la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds, disponible sur [etf.invesco.com](http://etf.invesco.com) (sélectionnez votre pays et cliquez sur Produit/Prospectus).

<sup>1</sup>Les investisseurs doivent noter que l'Indice de référence est la propriété intellectuelle de son fournisseur.

Le Fonds n'est pas parrainé ou approuvé par le fournisseur de l'indice et un disclaimer complet peut être trouvé dans le prospectus du Fonds.

## Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	Néant*
<b>Frais de sortie</b>	Néant*
Frais prélevés sur la Catégorie d'actions sur une année	
<b>Frais courants</b>	0.39%
Frais prélevés sur la Catégorie d'actions dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Néant

- \*Les Participants agréés qui négocient directement avec le Fonds sont susceptibles de payer des frais de souscription à hauteur de 5% et des frais de rachat à hauteur de 3%. Bien qu'ils ne soient pas facturés directement aux investisseurs autres que des Participants agréés, ces frais peuvent avoir une incidence sur les frais de courtage, les frais de transaction et/ou l'écart entre les cours acheteurs et vendeurs.
- Les frais courants sont basés sur la commission versée au Gestionnaire. Le Gestionnaire est chargé d'acquitter, à partir de sa commission, les coûts attribuables au Gestionnaire d'investissement, à l'Agent administratif et au Dépositaire ainsi que les Coûts d'exploitation encourus par le Fonds. Cette commission ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille, sauf si le Fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions/parts d'un autre fonds.
- Dans la mesure où le Fonds est un ETF, les investisseurs seront en général seulement habilités à acheter ou vendre leurs actions sur le marché secondaire. En conséquence, les investisseurs peuvent encourir des frais de courtage et/ou de transaction sur leurs opérations. Les investisseurs peuvent également régler les coûts des spreads « bid-ask », à savoir la différence entre les cours acheteurs et vendeurs des actions. Nous vous recommandons de négocier ces frais et coûts avec votre courtier avant d'investir, dans la mesure où ils peuvent réduire le montant de votre investissement initial et le montant que vous recevrez lors de sa cession.
- Le Compartiment peut avoir recours au prêt de titres, de sorte que 90 % des revenus provenant du prêt de titres seront retournés au Compartiment et que les 10 % restants seront conservés par l'agent de prêt de titres.
- Pour toutes informations complémentaires relatives aux frais, veuillez consulter la rubrique « General Information Relating to the Fund » du supplément du Fonds disponible sur [etf.invesco.com](http://etf.invesco.com) (sélectionnez votre pays et accédez à Library/Supplement).

## Performances passées

Cette Catégorie d'actions ne disposant pas encore de données relatives à une année civile entière, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

- Date de lancement du Fonds : 19/06/2018.
- Date de lancement de la Catégorie d'Actions : 03/03/2020.
- La devise de référence du Fonds est USD.
- Devise de calcul des performances passées de la Catégorie d'Actions : CHF.
- Les performances sont calculées sur la base de la valeur nette d'inventaire du Fonds, après déduction des frais courants et selon l'hypothèse d'un réinvestissement du revenu brut. Les frais d'entrée et de sortie affichés sont exclus du calcul.
- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

## Informations pratiques

- Dépositaire du Fonds** : The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch, Riverside Two, Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 KV60, Ireland.
- Impôts** : Ce Fonds est assujéti à la législation et aux réglementations fiscales d'Irlande. Selon votre pays de résidence, cela pourrait avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples détails, veuillez vous adresser à un conseiller. La fiscalité locale peut exercer un impact sur la situation fiscale de votre investissement au sein du Fonds.
- Informations complémentaires** : Le cours des actions est publié en CHF chaque jour ouvré. Les cours sont disponibles auprès de l'administrateur durant les heures normales de bureau et sur le site Internet suivant : [etf.invesco.com](http://etf.invesco.com).
- En savoir plus** : Pour de plus amples informations sur le Fonds, veuillez consulter le prospectus et le dernier rapport annuel. Ce document concerne spécifiquement Invesco AT1 Capital Bond UCITS ETF. Toutefois, le prospectus et le rapport annuel sont préparés pour le fonds à compartiments, Invesco Markets II plc, dont Invesco AT1 Capital Bond UCITS ETF est un compartiment. Ces documents sont disponibles gratuitement. Ils peuvent être obtenus avec d'autres informations, telles que le cours des actions, sur [etf.invesco.com](http://etf.invesco.com) (sélectionnez votre pays et cliquez sur « Bibliothèque »), par e-mail à l'adresse [Invest@Invesco.com](mailto:Invest@Invesco.com) ou par téléphone au +44 (0)20 3370 1100. Des informations sur la politique de rémunération du Gestionnaire sont disponibles sur le site [etf.invesco.com](http://etf.invesco.com) et une version papier peut être délivrée gratuitement et sur demande aux investisseurs.
- Conformément à la législation irlandaise, les actifs de ce Fonds sont séparés des autres compartiments dans le fonds à compartiments (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne peuvent être utilisés pour s'acquitter des obligations des autres compartiments d'Invesco Markets II plc). Par ailleurs, les actifs de ce Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- Les investisseurs négociant en bourse ne sont pas autorisés à échanger des actions entre les compartiments. La conversion est à la disposition des participants agréés qui négocient directement avec le Fonds. Vous trouverez des informations détaillées sur la procédure dans le prospectus.
- Invesco Markets II plc ne peut être engagé que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.